

Qui veut devenir enseignant ?

Le journal *Le Monde* du 22 décembre 2010 contient un article intitulé *Forte baisse des candidats au métier d'enseignant* (Cédelle, 2010). On apprend que le nombre de candidat ayant passé les épreuves d'admissibilité des concours a chuté de moitié à la session 2011.

Pour les concours d'enseignants du second degré (collèges et lycées), on comptait 38249 candidats présents aux épreuves d'admissibilité en 2010, contre seulement 21000 présents pour la session 2011, soit une baisse de 45%. Pour les concours d'enseignants du primaire, le nombre de présents aux épreuves est passé subitement de 34952 à 18000, soit une baisse de 49%.

Cette forte hémorragie des candidats aux concours de recrutement s'explique en partie par les nouvelles dispositions imposées par la réforme de ces concours qui s'applique à la session 2011 :

- nécessité d'obtenir un Master pour passer un CAPES, alors qu'il suffisait jusque-là d'avoir une licence. Cela demande de rester étudiant pendant 5 ans après le BAC, au lieu de 3 ans précédemment. Dans son rapport annuel de 2012 (comptes, 2012 p. 787), la cour des comptes remarque d'ailleurs que le « relèvement du niveau de diplôme requis pour se présenter aux concours a entraîné mécaniquement une baisse du vivier potentiel de candidats » et précise qu'il y a mécaniquement 300 000 étudiants en moins en master qu'en licence, donc autant d'étudiants qui ne pourront plus choisir de devenir enseignants.

- nécessité d'obtenir un certificat CLES2. Les candidats à tous les CAPES, y compris les CAPES scientifiques, sont tenus de réussir un examen attestant qu'ils parlent une langue étrangère. Cette disposition met des bâtons dans les roues des candidats libres et de tous ceux qui veulent passer ces concours après des années d'interruption d'études.

- nécessité de passer un examen sur les sacro-saints TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) pour obtenir le certificat C2i2e, quelle que soit sa discipline. Encore une fois, beaucoup de candidats libres potentiels laisseront tomber la

préparation du concours simplement parce qu'ils n'arriveront pas à trouver comment préparer et où passer ces examens. C'est affligeant car beaucoup parmi eux se trouvaient être de très bons candidats, ainsi, ces dernières années, un certain nombre d'ingénieurs en poste dans l'industrie envisageaient une reconversion vers l'enseignement en présentant le CAPES, comme j'ai pu m'en rendre compte en qualité de webmestre du site *MégaMaths*.

- disparition de la première année de stage à l'IUFM. Avant la session 2010, le lauréat au CAPES suivait un stage en alternance avec quelques heures en responsabilité dans une classe du secondaire et des cours à l'IUFM. Maintenant, il assure un service complet d'au moins 18h en établissement avec tout ce qui va avec : réunions des équipes pédagogiques, quatre pré-conseils et quatre conseils de classes par trimestre, réunions parents-professeurs, réunions de préparation des heures de soutien à la « nouvelle manière », conseils d'enseignement, réunions de préparation des épreuves communes et surveillance de ces épreuves. Préparer quatre niveaux différents la première année avec toutes les obligations de présence en établissement rend la tâche difficilement gérable.

Pendant cette première année à temps plein, le nouvel enseignant devra en outre supporter « une charge horaire supérieure d'un tiers par rapport au temps de travail d'un professeur titulaire » pour suivre une « formation continuée ». Comme le dit pudiquement le rapport de la cour des comptes 2012 (comptes, 2012 p. 775), cette solution est « très exigeante pour les nouveaux enseignants, dans la mesure où, lors de leur première année de carrière, ils ne disposent encore d'aucune séquence de cours préparée ». Ce choix a été pris pour des raisons budgétaires sans tenir compte des impossibilités pratiques de la mise en application sur le terrain :

« (...) l'intégration de la « formation continuée » hors (c'est-à-dire en plus) des obligations de service maximisait le gain budgétaire de la réforme, mais elle rendait plus complexe la gestion des emplois du temps des enseignants. Elle obligeait, en effet, d'y intégrer, non seulement les obligations de service assurées à temps complet, mais également un tiers de temps supplémen-

taire consacré à une formation répartie sur l'année de façon variable. » (comptes, 2012 p. 775)

Le bienheureux lauréat du CAPES doit donc galérer pendant une année scolaire où il sera dans l'obligation de parer au plus pressé pour tenter de survivre. Il serait intéressant de connaître l'évolution du nombre de démissions ou d'échecs pendant la première année de stage, mais à ma connaissance ces chiffres ne sont pas communiqués.

C'est au CAPES mathématiques que la chute des candidats a été la plus importante. A la session 2011, on dénombrait 1285 candidats présents aux épreuves d'admissibilité pour 950 postes offerts, ce qui correspond à 1,4 candidat par poste au lieu des 3,2 présents par poste l'année précédente, cela alors même que le nombre de présents au CAPES mathématiques diminue régulièrement depuis 1997. A la session 2011 du CAPES mathématiques, le peu de candidat restant en lice n'a pas permis au jury de pourvoir tous les 950 postes proposés au recrutement, et seulement 574 candidats ont été admis. Cela peut être interprété comme une mise en garde du jury qui refuse de brader le concours et signale, de façon brutale, que l'on entre dans une période où il sera difficile de trouver des candidats d'un niveau suffisant pour enseigner les mathématiques. Cette mise en garde devrait être prise très au sérieux car venant de spécialistes attestés de l'enseignement des mathématiques.

Les bouleversements occasionnés par la réforme de la formation des maîtres, combinés au durcissement notoire du métier d'enseignant, suffisent à expliquer ces désaffections. On peut aussi penser que la faible rémunération des enseignants et les attaques cycliques sur le temps de vacances scolaires ne sont pas de nature à engendrer des vocations !

Pourquoi ne peut-on lire nulle part ce que chacun de nous sait : que pour une grande majorité de professeur les vacances scolaires sont un temps de réflexion et de récupération qui permet de se remettre en cause, de s'auto-former dans sa discipline, de corriger des copies et de bâtir les milliers de pages de cours et d'activités qui seront nécessaires pour leurs élèves. Ces pages doivent être retravaillées chaque année ne serait-ce que pour suivre les méandres des révolutions permanentes

des programmes officiels qui sortent à un rythme effréné que nul éditeur n'arrive plus à suivre : ainsi le programme récent de seconde a-t-il été appliqué sans qu'aucun manuel de cours ne soit prêt, alors même que le manuel de cours est le premier outil pédagogique efficace utilisé par l'enseignant et ses élèves ! Comment peut-on accorder si peu d'importance au manuel de cours ? Alerté par un enseignant qui parlait de la difficulté à travailler avec ses élèves de seconde sans manuel de cours, en n'utilisant que des directives officielles et des documents épars sur internet, un inspecteur a tranquillement répondu que c'était une bonne chose et qu'il fallait créer ses propres documents : il est donc absolument nécessaire d'avoir du temps pour le faire...

Il faut aussi du temps pour s'entraîner aux TICE. L'enseignant de mathématiques doit acheter un ordinateur avec ses propres deniers, et doit ensuite trouver le temps de s'auto-former longuement sur les logiciels qu'on lui demande de maîtriser pour enrichir son enseignement et proposer des activités en salle informatique.

Ce temps d'autoformation est pris sur le temps de récupération, donc sur le temps des « vacances scolaires » qui porte dès lors mal son nom. Réduire ce temps revient à obliger l'enseignant à moins réfléchir et moins travailler pour ses élèves, et le contraint à appliquer n'importe quelle recette qui lui permette de survivre dans ce maelstrom.

Revenons sur la disparition de la première année de stage pour les lauréats du CAPES, et sur l'immersion⁶ immédiate des nouveaux enseignants dans leur métier, à travers l'article de Sophie Audoubert intitulé *Que penser d'une société qui maltraite ses profs ?* :

« Pour se donner une idée concrète des conditions dans lesquels ces stagiaires (...) ont vécu cette première année d'enseignement, il faut lire le « Livre noir » (Stagiaire impossible, 2011) élaboré par le collectif « Stagiaire impossible » en recueillant de nombreux témoignages, dans toute la France, toutes disciplines et tous types d'établissements confondus.

On peut aisément dégager les points névralgiques, prévisibles pour quiconque a un peu d'expérience de l'enseignement, qui

⁶ Une immersion telle que beaucoup risquent de ne plus remonter à la surface !

révèlent toute l'absurdité de la situation dans laquelle on place les professeurs débutants. D'abord l'impossibilité physique de préparer correctement ses cours : concevoir *ex-nihilo* 15 ou 18 heures de cours quand on n'a qu'une vague idée théorique de la manière dont il faut s'y prendre, c'est un mur de Planck contre lequel se brisent inévitablement les meilleures volontés.

Les conséquences en sont innombrables et engendrent une spirale infernale : le temps se réduit comme peau de chagrin, les heures devant les élèves se passent mal, la fatigue s'accumule, la concertation avec le tuteur (lequel n'enseigne pas toujours dans le même établissement que son stagiaire) ou les collègues est réduite à la portion congrue, quand elle existe, alors même qu'elle est un moment fondamental, où un enseignant, quel qu'il soit, peut prendre du recul par rapport à sa pratique et cristalliser sa réflexion en la confrontant à d'autres regards.

L'enseignant stagiaire, au lieu d'apprendre sereinement son métier, est prisonnier de l'urgence, se voit contraint de glaner ici ou là des conseils sporadiques qui lui interdisent de s'installer dans le long terme. Beaucoup, acculés, prennent quelques jours d'arrêt maladie, pendant lesquels... ils préparent leurs cours.

Autrement dit, cette première année n'a de stage que le nom, puisque, outre qu'elle fait vivre à ceux qui entrent dans le métier une année outrageusement difficile et éprouvante, elle les empêche du même coup de penser leur enseignement et d'analyser leurs erreurs, deux conditions essentielles à n'importe quel apprentissage. Il est dès lors évident que le « stage » n'est pas seulement un mauvais moment à passer (c'est déjà un problème) : les difficultés qu'il génère se répercuteront, pour ces enseignants, sur plusieurs années. » (Audoubert, 2011)

Mais oui, mais oui, l'enseignement est un véritable métier de cocagne qui attire étonnamment de moins en moins de jeunes diplômés !

Juste avant l'été 2011, on a vu fleurir des publicités qui vantaient le métier de professeur, et il m'est difficile de ne pas reproduire ici les commentaires suivants parus en octobre 2011 dans *Marianne*2 :

« Laura a trouvé le job de ses rêves, vantait, avant l'été, une publicité concoctée par le ministère de l'Éducation Nationale pour encourager les étudiants à embrasser la carrière d'enseignant. Un plan com' à 1,3 millions d'euros... qui fait flop. Le concours de professeurs des écoles n'a ainsi enregistré que 571 candidatures de plus que l'année dernière. En 2010, on recensait 18 163 postulants pour 3000 postes disponibles. Cette année, alors que le nombre de postes à pourvoir est passé à 5000, seuls 18 734 étudiants ont tenté leur chance. Résultat : un candidat a une chance sur quatre de décrocher le pompon. Ce qui fait de ce concours l'un des plus faciles à obtenir de toute la fonction publique ! Vous avez dit dévalorisation ?

Au niveau du secondaire, l'hémorragie est même plus spectaculaire : 21 000 candidats ont présenté le CAPES cette année... contre 35 000 l'an dernier. Au point que dans certaines matières, on dénombrait autant d'aspirants que de postes disponibles ! Un taux de réussite à 100% : une belle contribution à la dévaluation de la profession... Pour enrayer le phénomène, le ministère de l'éducation nationale entend-t-il renforcer l'attractivité du métier en augmentant les salaires ou en améliorant la formation des enseignants ?

Pour l'instant, rien dans ce sens ne filtre de la rue de Grenelle. Logique, cette crise des vocations est une aubaine pour tous ceux qui, au ministère, s'enthousiasment pour la généralisation des nouvelles technologies à l'école. Un moyen moderne et branché de se débarrasser de cette masse salariale coûteuse que représente le corps enseignant ! Armé d'un ordinateur et d'une connexion internet, l'élève peut dès à présent « créer lui-même le contenu de ses cours », voire « s'auto-évaluer grâce à des QCM informatisés » affirment - sans rire - les brochures du ministère. Et le ministre, Luc Chatel, n'est pas le dernier à vanter les mérites du multimédia à l'école. N'est-ce pas lui qui, l'année dernière, préconisait le recours « à internet et aux professeurs à distance » pour l'enseignement de l'anglais en maternelle ? Si un seul prof peut faire cours à plusieurs classes en même temps, qu'importe la baisse des inscriptions aux concours

d'enseignants : bientôt, on aura l'école... sans profs ! »
(Topaloff, 2011)

INTERMEDE

En février 2012, le quart des membres du jury de l'agrégation externe de mathématique démissionnent pour protester contre la mastérisation et ses effets pervers. L'un d'entre eux indique :

« Avec la mastérisation, on forme certes de meilleurs techniciens, mais ce ne sont pas de meilleurs pédagogues. Les quelques formations que les débutants reçoivent durant l'année restent largement insuffisantes comparées à l'année de stage supprimée. A la rentrée, la majorité des professeurs débutants se retrouvent face à leur classe sans avoir suivi la moindre formation pédagogique. » (Goubet, 2012)